



Heuliez, chronique d'un échec industriel et... institutionnel

samedi 2 novembre 2013, par [lpe](#)

Le 31 octobre 2013, Heuliez SAS a fermé définitivement ses portes, laissant sur le carreau 285 salariés. Cette lente agonie laisse le sentiment d'un énorme gâchis, fruit d'un manque évident d'intérêt de l'Etat et des constructeurs nationaux pour un sous-traitant automobile au savoir-faire pourtant reconnu. De plus, la "récupération politique" du dossier a certainement été un frein à la recherche de solutions entrepreneuriales fiables et durables.

Nous avons repris ci-dessous la chronologie d'un échec industriel annoncé qui a de surcroît mobilisé plus de 15 millions d'euros de fonds publics. Pour le nord Deux-Sèvres, c'est un pan entier de son patrimoine industriel qui disparaît ; chacun se souvenant de l'époque où le constructeur automobile employait 3000 personnes ; notamment des [salariés d'origine portugaise venus s'installer à Cerizay dans les années 60 en raison du manque de main d'oeuvre locale](#).

- 31 octobre 2013, Heuliez SAS ferme ses portes. 285 salariés se retrouvent sans emploi.
- octobre 2013, le Conseil régional investit 650000 euros avec des partenaires privés [1] dans une société d'économie mixte locale "[la fabrique régionale du Bocage](#)" pour sauvegarder l'outil industriel d'Heuliez SAS après sa mise en liquidation en attendant un repreneur en 2014.
- 30 septembre 2013, le Tribunal de commerce de Niort prononce la liquidation judiciaire d'Heuliez
- 2013, [MIA Electric](#) est reprise par le consortium Focus Asia GMBH. Michelle Boos, dirigeante de la société allemande de voitures à hydrogène Magnum en prend la tête ; 210 emplois sont concernés
- avril 2013, Heuliez SAS se déclare en cessation de paiements ; [le Député Jean Grellier, qui suit le dossier depuis de nombreuses années s'insurge](#)
- février 2013, la Région [vote la conversion de son avance remboursable en apport en capital](#)
- fin 2012, [Eurocopter reprend une partie de l'activité d'Heuliez SAS](#). 49 salariés sont concernés pour une compétence liée à l'aéronautique.
- avril 2011, Heuliez est placée en redressement judiciaire.
- 2010, reprise par le groupe familial français Baelen Gaillard Industrie (BGI) - qui agit conjointement avec la société allemande ConEnergy suite à un nouveau dépôt de bilan. François de Gaillard devient le Président de Heuliez SAS. L'Etat met à disposition 1 million d'euros au titre de la Prime d'Aménagement du Territoire. Les activités sont séparées en deux ; **Mia Electric est créée et devient indépendante d'Heuliez**.
- décembre 2009, [le Conseil régional Poitou-Charentes entre au capital de la société](#) ; Bernard Krief Consulting n'apportera jamais les 15 millions d'euros promis ; l'Etat ne suit pas.
- 2009 : création d'Heuliez New World suite à la défaillance d'Argentum ; Bernard Krief Consulting (Louis Petiet) prend la main sur la société qui ne compte plus qu'un peu plus de 1000 salariés.
- 2008 : [accord financier avec Argentum Motors](#) qui reprend l'activité. ([lire également notre article de fin 2008](#)).
- 2007 création d'Heuliez Electric (projets Friendly et Will), déclenchement d'une procédure de sauvegarde
- de 2003 à 2009, le Groupe est piloté par Paul Quéveau fils de Gérard Quéveau qui était PDG de la société

depuis 1974. En 2005, le Groupe employait 3000 personnes

- Années 90, le Groupe Heuliez développe un savoir-faire important, notamment dans les toits rétractables et les véhicules électriques, entre autres pour le constructeur français PSA.

Pour une chronologie complète de l'aventure Heuliez, [cliquez ici](#).

Le véhicule électrique, un gouffre pour la Région ; plus de 15 millions d'euros de fonds publics en jeu ; tous les espoirs ne reposent plus que sur la MIA

Récapitulatif des fonds mobilisés par la Région sur ce dossier Heuliez et plus généralement sur le véhicule électrique :

- octobre 2013, création d'une société d'économie mixte locale destinée à conserver les actifs industriels d'Heuliez suite à sa liquidation. La Région apporte 650000 € en capital
- février 2013, la Région [vote la conversion de son avance remboursable à Heuliez en apport en capital](#) ; en avril, la société dépose le bilan
- mai 2012, l'entreprise Eco et Mobilité est liquidée, la Région lui avait apporté [plus de 5 millions d'euros en avances remboursables et prêts](#)
- 2010 : apport de 2,5 millions d'euros dans MIA Electric ; [soutien financier à la sécurisation des parcours professionnels de 70 salariés](#).
- 2010 : avances remboursables de 2,4 millions d'euros consentis lors de la reprise par BGI
- 2009 : apport en capital de 5 millions d'euros dans le cadre de la reprise par Bernard Krief Consulting

CR

Notes

[1] Apport de la Région de 650000 € sur un total de 900000 €. Les autres associés sont EURL La Charpenterie (40000 €), G.M.I. - Groupe Millet Industrie (40000 €), Onex (104000 €), SA Libner (15000 €), SBCA (20000 €), SAS Aphelie (20000 €), Laboratoire Science et Nature (LSN) (10000 €), Jean GRELLIER (Député, 1000 €).